

ARRETE n° 2024-007 portant désignation De la vice-présidente innovation et entreprises

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

Vu	Le code de l'éducation ;
Vu	Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;
Vu	Le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;
Vu	La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 15 février 2024 portantélection de Monsieur Vivien QUEMA en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.
	ARRETE

Article 1

Madame Gaëlle PAEN, professeure des universités, est désignée en qualité de vice-présidente en charge de l'innovation et des entreprises.

Article 2

Madame Gaëlle PAEN est nommée pour la durée prévue dans sa lettre de mission jointe. Cette durée ne peut en aucun cas excéder celle du mandat de l'administrateur général.

Article 3

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au bénéficiaire et affiché aux lieux prévus à cet effet dans les locaux de l'établissement.

Fait à Grenoble, le 29 février 2024

L'administrateur général

Vivien QUEMA

SIGNÉ